Image not found or type unknown

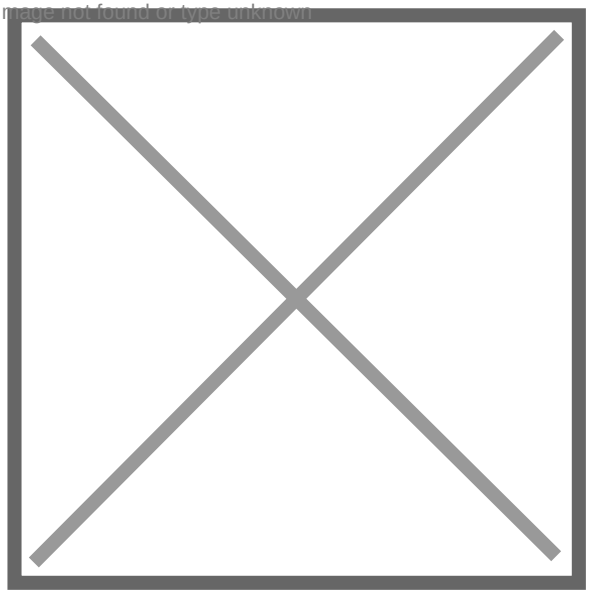

J'ai pas reçu ma convocation pour passer la visite medicale

Par **nico74**, le **16/07/2013** à **09:11**

bonjour, je me suis fait arreter pour une vitesse superieur a 40 et inf a 50 klm h et un taux de 0.45, je ne conteste rien c'est bien fait pour moi, je suis passe devant le procureur de la republique qui m a fait une proposition de deux mois de suspension plus amande, j'ai envoyer tout de suite apres mon arrestation la demande pour la visite medicale et je n'ai jamais reçu de convocation, les deux mois se finisse dans 5 jours et j'aimerais savoir comment faire, j'ai appele la prefecture et il ne trouve pas mon dossier (il me rappel bientot pour avoir des nouvelles..)j'ai appele le bureau du procureur mais il ne savent pas! je ne trouve pas ca normal car je doit reprendre le boulot dans 7 jours! qui aurait une idée?
merci de vos reponces

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés